



REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL DE BIVER

Séance publique du 27 février 2025

Date d'annonce publique et de convocation : 12 février 2025

Présents: M. Marc LENTZ, bourgmestre, Mmes Sylvie STEINMETZ et Martine BIRKEL, échevines
M. Ady GOEBEL, Mme Léa MAI, M. Nico LEMMER, M. Laurent KASEL,
Mme Josée ETRINGER-SEIL, conseillers
M. Pierre BAYONNOVE, secrétaire communal

Absente et excusée: Mme Joëlle WEIS, conseillère

No.: 01/2025-3

Approbation d'un compromis de vente d'une parcelle conclu entre la Commune de Biver et les consorts MEHLEN

LE CONSEIL COMMUNAL,

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Vu le compromis de vente signé le 4 février 2025 entre la Commune de Biver d'une part et Madame Irène APEL-MEHLEN de Nittel et Monsieur Aloyse MEHLEN de Biver d'autre part ;

Considérant que la vente porte sur la parcelle de terrain inscrite au cadastre comme suit : Commune de Biver, section C de Biver, numéro 502/4619, lieu-dit « Schoulstrooss », d'une surface de 7,80 ares ;

Considérant que la vente s'inscrit dans le cadre d'une utilité publique, plus précisément la régularisation d'une situation existante sur le campus scolaire ;

Entendu les explications du bourgmestre ;

Après délibération

DECIDE UNANIMEMENT

d'approuver le compromis de vente signé le 4 février 2025 entre la Commune de Biver d'une part et Madame Irène APEL-MEHLEN de Nittel et Monsieur Aloyse MEHLEN de Biver d'autre part, portant sur la vente de la parcelle de terrain inscrite au cadastre comme suit : Commune de Biver, section C de Biver, numéro 502/4619, lieu-dit « Schoulstrooss », d'une surface de 7,80 ares.

Ainsi délibéré en séance, date qu'en tête.

Pour expédition conforme,
Biver, le 4 mars 2025

Marc LENTZ
Bourgmestre

Pierre BAYONNOVE
Secrétaire communal